

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nous, Félix Tshisekedi, André Mbata Mangu, Moïse Katumbi, Paul Nsapu et Floribert Anzuluni

Considérant notre adhésion au "Manifeste du Citoyen Congolais" signé par la Société civile congolaise et les mouvements citoyens à Paris en date du 17 août 2017 et demandant une transition citoyenne sans Mr Joseph Kabila :

Réunis ce jour à New York en marge de l'Assemblée Générale des Nations Unies devant discuter notamment de la situation qui prévaut en République démocratique du Congo :

Attachés au respect de la Constitution et à la mise en œuvre dans toutes ses dispositions de l'Accord global et inclusif du 31 décembre 2016 qui avait été signé au Centre interdiocésain de Kinshasa sous la médiation des Evêques de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) ;

Attendu qu'aux termes de sa Résolution 2348 (2017) du 31 mars 2017, le Conseil de Sécurité avait endossé cet Accord et demandé notamment à Mr Joseph Kabila et à son Gouvernement d'organiser des élections libres et démocratiques au plus tard le 31 décembre 2017;

Vivement préoccupés par la recrudescence des violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire notamment dans le Kasai, le Katanga, l'Ituri, le Nord et le Sud Kivu, et par le rétrécissement de l'espace des libertés sur l'ensemble du pays ;

Notant avec préoccupation que la non-application de l'Accord par Mr Kabila et son Gouvernement est de nature à remettre en cause tous les efforts déployés par la communauté internationale pendant les deux dernières décennies pour rétablir et maintenir la paix, l'unité nationale et l'intégrité territoriale du pays ;

Déclarons ce qui suit à l'intention des représentants des peuples du monde réunis au sein de l'Assemblée générale de l'ONU statuant sur la situation grave de la RDC:

1. Par sa mauvaise foi, sa responsabilité dans le non-respect de la Constitution et de l'Accord du 31 décembre 2016 en vue de se maintenir coûte que coûte au pouvoir, Mr Kabila s'est disqualifié en tant que Président de la République et cesse d'être un interlocuteur valable.
2. Pour prévenir le vide juridique et le chaos qui se profilent à l'horizon devant la perspective de la non-tenu des élections le 31 décembre 2017 au plus tard, *exigeons une transition sans Mr Kabila, devenu illégal et illégitime, conduite par des personnalités éminentes consensuelles chargées de préparer les élections démocratiques, libres, transparentes et paisibles qui ne sont pas possibles ni avec Mr Kabila ni avec la CENI dans sa configuration actuelle.*
3. Notre peuple reste attaché à sa Constitution et rejettera par tous les moyens pacifiques tout projet de calendrier électoral qui ne serait pas conforme à l'Accord du 31 décembre 2016, et tout projet de référendum constitutionnel tendant à déverrouiller les dispositions intangibles de la Constitution relatives au nombre et à la durée du mandat du Président de la République à travers la caporalisation de la Cour constitutionnelle car le peuple congolais comme tous les autres peuples du monde a un droit inaliénable à la démocratie, au développement et à la paix. L'article 64 de la Constitution impose à tout Congolais le devoir de faire échec à tout individu ou groupe d'individus qui prend le pouvoir par la force ou qui l'exerce en violation des dispositions de la Constitution.
4. Tout en les remerciant pour leurs efforts, notamment à travers la Résolution 2348 (2017), demandons à la communauté internationale, spécialement les membres du Conseil de Sécurité qui portent la principale responsabilité dans le maintien et la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationales, de s'assumer pleinement au regard de la détérioration constante de la situation en République démocratique du Congo, en vertu des pouvoirs que leur confère le Chapitre VII de la Charte de l'ONU.

Fait New York aux Etats-Unis d'Amérique, ce lundi 18 septembre 2017

